

Comment aménager les territoires ultramarins pour réduire les inégalités ?

I/ Des territoires éloignés et dispersés

Ils sont **dispersés** sur tout le globe et **très éloignés** de la métropole

Hormis la Guyane, ce sont des **petites îles tropicales fortement exposées aux aléas climatiques** (cyclones, éruptions volcaniques...)

Ils présentent une **grande biodiversité** (forêts, récifs coralliens)

II/ Plus d'échanges avec la métropole qu'avec les pays voisins

La population de ces territoires est jeune, métissée et attachée à la République.

Elle connaît cependant **des difficultés économiques et sociales** (chômage). L'agriculture est importante mais le tourisme et les services se développent.

Ces territoires sont très dépendants de la métropole et de l'Union européenne (subventions et échanges commerciaux). Plus développés que leurs voisins, **ils attirent des migrants**. Ils ont pourtant **des relations commerciales limitées avec les pays voisins** même si elles se développent.

Les territoires ultramarins :

III/ Des aménagement pour réduire les inégalités

Pour favoriser l'intégration régionale (ex : route littorale à la Réunion ; pont entre la Guyane et le Brésil ; le port de Jarry en Guadeloupe pour capter les flux maritimes vers le canal de Panama)

Pour favoriser le développement (stations balnéaires)

Mais **en préservant des espaces fragiles** (ex : la forêt en Guyane, atolls et récifs coralliens).